



GOLF DE L'HERMITAGE
ENNERY ♦ PONTOISE



FORFAIT
carte verte

formation en continu

Formation pour les débutants

Convivialité, séances en petit groupe : 8 maxi
Apprendre les différentes techniques du jeu
Plaisir sur le parcours en toute sérénité

Formule 6 mois

- 6 cours de golf collectif par mois durant 6 mois
- Accès illimité au Parcours (dès l'autorisation des enseignants et avec une licence FFGolf obligatoire)
- Passage des niveaux 1, 2 et 3 (Carte Verte)
- Prêt du matériel
- Seaux de balles à 2,5€ (au lieu de 3.5€)
- Ce forfait n'est pas renouvelable

79€/mois
sur 6 mois

Golf de l'Hermitage - www.golfhermitage.fr - 8, rue du Parc 95300 ENNERY - PONTOISE
Renseignements et inscriptions au 01 30 30 09 15 ou 06 13 27 00 11

ACADEMIE DE L'HERMITAGE

Contrat d'abonnement aux formules de cours de l'hermitage

Nom :	Prénom :
Adresse :	
CP :	Ville :
Tel portable :	Date de naissance :
E-mail :	

Abonnements		Au comptant	Prélèvement mensuel et tacite reconduction
Carte Verte (6 mois)	Individuel	<input type="radio"/> 470,00 €	<input type="radio"/> 79,00 € /mois soit 474,00 €
	Couple	<input type="radio"/> 890,00 €	<input type="radio"/> 149,00 € /mois soit 894,00 €
Classement (6 mois)	Individuel	<input type="radio"/> 470,00 €	<input type="radio"/> 79,00 € /mois soit 474,00 €
	Couple	<input type="radio"/> 890,00 €	<input type="radio"/> 149,00 € /mois soit 894,00 €
Index (12 mois)	Individuel	<input type="radio"/> 940,00 €	<input type="radio"/> 79,00 € /mois soit 474,00 €
	Couple	<input type="radio"/> 1780,00 €	<input type="radio"/> 149,00 € /mois soit 894,00 €

Abonnement valable à compter du :

Règlement comptant : par CB par chèque (à l'ordre de P Contassot) en espèces

Règlement par prélèvement mensuel :

J'ai pris connaissance des Conditions Générales de Vente du golf de l'académie du golf de l'Hermitage et j'y adhère sans réserve.

Date et signature de l'abonné :

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du club. En application des articles 39 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le membre bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - Référence unique du mandat

En signant ce formulaire, vous autorisez les pros du golf d'Hermitage à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des pros du golf de l'Hermitage. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA(ICS) :

Nom du créancier : Pierre Contassot

Adresse : 8, rue du Parc

Code postal et ville : 95300 Ennery-Pontoise

Pays : France

Nom du débiteur : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Pays : _____

N° de compte IBAN : _____

Code BIC : _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Pour un prélèvement récurrent

Signature :

Date :

Les informations dans le présent mandat, qui doivent être complétées, sont destinées à être utilisées par le créancier uniquement pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivant de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.